

Association Soft Air Niort

Modalité de location des répliques de l'A.S.A.N. 79

L'A.S.A.N.79 ne met en location ses répliques qu'aux personnes physiques MAJEURS. La présentation d'une pièce d'identité est OBLIGATOIRE. La sous-location ou le prêt à un mineur est INTERDIT.

La location comprend :

- **UNE REPLIQUE COMPLETE** (avec chargeur et batteries)
- **UNE PAIRE DE LUNETTE**
- **UNE HOUSSE DE TRANSPORT** (suisse arm)
- **UN CHARGEUR** (avec accessoires de branchement)

**Le matériel est rendu propre, en bon état apparent et de fonctionnement.
Le nettoyage se fait à l'aide d'un chiffon doux humide.**

**Un cheque (au non de la pièce d'identité présentée) de la valeur de l'ensemble louer est déposé en caution.
SI PAS DE CHEQUE, PAS DE LOCATION !!**

Le matériel de location est rendu propre, en bon état apparent et de fonctionnement. Les « répliques » ne doivent en aucun cas être démontées. L'ensemble des vis accessibles sont scellées attestant du non démontage.

Seul l'utilisation de billes NEUVES manufacturées prévues pour le softair sont autorisées.

Le transport des « répliques » se fait dans leurs housses hors de la vue du public.

L'utilisation du chargeur se fait suivant la notice jointe afin d'optimiser la durée de vie des accus.

Pour les adhérents de l'A.S.A.N.79, l'ensemble des statuts et règlements de l'association s'appliquent.

En cas de détériorations, le cheque de caution sera retenue, les réparations effectuées, et un chèque de la différence sera établis par l'A.S.A.N.

En cas de vol, le cheque de caution sera encaissée. Une attestation de location pourra être fournie pour les assurances par l'A.S.A.N.79.

La location à la journée s'entend de l'heure d'ouverture du magasin Jouet Club rue Ricard le 1^{er} jour, au lendemain heure d'ouverture du magasin. En cas de non-retour dans les conditions prévues et dès lors qu'il y a une location en attente le cheque de caution est retenue jusqu'au paiement des jours de retard. La location du week end s'entend du samedi matin heure d'ouverture du magasin Jouet Club au lundi matin heures d'ouverture du magasin dans les mêmes disposition que ci-dessus. Une « réplique » loué le samedi matin pour la journée doit être rendue avant 18h30 pour une éventuel re-location le dimanche.

Le loueur « lu et approuvé » date :

signature